



ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN

Formation spécialisée en santé, sécurité et conditions de travail du Comité social d'administration académique de Lille pour l'Éducation nationale
12 juin 2025

Déclaration liminaire de la Fédération Syndicale Unitaire

Madame la présidente de la F3SCT A,

Nous actons votre présence comme un symbole fort et opérationnel sur les questions santé sécurité et conditions de travail

Nous tenons cette instance de fin d'année à la suite d'un énième drame pour la communauté éducative. Le meurtre de notre collègue Mélanie Grapinet fait douloureusement écho au meurtre de l'enseignante Agnès Lasalle, et évidemment à l'attentat perpétré contre Samuel Paty, Dominique Bernard et la communauté éducative de la cité scolaire Gambetta-Carnot d'Arras. Encore une fois c'est toute la communauté scolaire qui est meurtrie. Mais nos pensées vont avant tout aujourd'hui à sa famille, ses proches, ses collègues, les élèves de cet établissement. Nous déplorons que l'hommage rendue ce jour par une minute de silence a été organisé à 12H à l'heure exacte où se déroule le déplacement des élèves, à l'heure exacte où les AED assure la surveillance des grilles et de la sécurité des élèves. Cette décision est douloureuse et incompréhensible pour de nombreux personnels du ministère. Notre académie a été particulièrement éprouvée en 2023, la réactivation des dispositifs temporaires d'écoute à destination de tout personnel qui en ressent le besoin nous semble indispensable.

D'autres dispositions pourraient être envisagées afin de recueillir les éventuels questionnements des équipes de vie scolaire. Aucun temps de concertation n'a été accordé aux équipes, les RPS consécutifs à cet évènements doivent être envisagés et des mesures de prévention adoptées.

L'instance F3SCT est une instance de dialogue sociale qui traite de la prévention de tous les risques professionnels sur la durée, elle ne réagit pas au drame ni au fait divers par à-coup tout en changeant de sujet au gré de l'actualité. Elle travaille sur le fond, sur le temps long, pour analyser les risques et appliquer les 9 principes de la prévention. C'est à ce titre que nous vous demandons d'inscrire pour la deuxième fois une présentation des mesures du plan tranquillité scolaire pour notre académie. Nous ne souhaitons pas qu'il s'inscrive le lendemain d'une telle tragédie. Pourtant, cela nous convainc de porter la question non pas en terme de répression ou de bunkerisation des établissements et structures mais en terme de prévention. L'éducation nationale ne peut plus se cacher derrière le " qui aurait pu prédire que". La dégradation de la santé mentale de la jeunesse est largement instruite par les recherches, les innombrables alertes des syndicats sur l'insuffisance des moyens en terme de personnels médico-sociales et éducatifs mais ne sont pas prises au sérieux et ne comptent pas dans les arbitrages financiers de pénurie imposés à la Fonction publique. Il nous semblait évident de demander une présentation de la déclinaison académique du plan tranquillité puisque que selon le BO du 5 décembre 2024, ce plan ministériel "s'articule autour de trois priorités : apaiser, protéger, responsabiliser. Il se traduit par de nouveaux moyens et des mesures destinées à améliorer la protection des personnels, apaiser le climat scolaire, renforcer la sécurité des établissements et responsabiliser les élèves comme leur famille". Pour rappel, Art. 57. du Décret no 2020-1427 du 20 novembre 2020 "La formation spécialisée est consultée sur la teneur de tous documents se rattachant à sa mission, et notamment des règlements et des consignes que l'administration envisage d'adopter en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail".

Notre académie est également endeuillée cette semaine par le suicide de Guy Desbiens, enseignant de philosophie. Nous sommes confrontés depuis 2 ans à une augmentation des actes suicidaires dans notre académie. Les représentants que nous sommes engageant des enquêtes mais nous déplorons que le sujet de la prévention primaire, secondaire et tertiaire ne fasse pas l'objet d'un débat resserré au sein de l'académie. Le suicide est multifactoriel certes mais le travail joue un rôle central dans la santé mentale telle que le définit l'OMS. Il est un facteur d'équilibre. La prévention des RPS doit être relancée et doit être un chantier prioritaire pour le semestre à venir.

Autre point d'actualité que portent les représentants des personnels au coeur de la F3SCT académiques la mise en œuvre du PNA et la lutte contre toutes les discriminations tel que le prévoit l'article Article R253-39.

Notre organisation syndicale dénonce solennellement une mesure discriminatoire inacceptable à l'encontre des femmes en situation de grossesse exerçant dans la fonction publique. En effet, depuis le 1er mars 2025, les femmes en situation de grossesse placées en congé maladie ordinaire – hors congé pour grossesse pathologique ou congé maternité - subiront une perte de rémunération de 10 % dès le premier jour d'arrêt. Ainsi, une femme dont la grossesse est déclarée mais qui serait contrainte de s'arrêter quelques jours sur avis de son médecin verra sa rémunération amputée.

Ce choix politique constitue une discrimination sexiste manifeste et une attaque contre les droits des femmes

et leurs conditions matérielles de vie. Il renvoie à une époque que nous pensions révolue où les droits des

travailleuses étaient suspendus à leur capacité à rester « productives » malgré les difficultés physiques liées

à la maternité. La baisse de la rémunération dès le deuxième jour d'arrêt maladie rend coupable tous les agents et agentes d'être malades : elle est intrinsèquement injuste et nous continuons de la dénoncer.

A l'inverse des sujets priorisés par les représentants des personnels, l'administration propose de mettre à l'ordre du jour un protocole de mise en place des visites et enquêtes. La plupart des organisations syndicales ne demandaient pas un tel document mais au regard du déroulement des 3 enquêtes de l'année 2024-2025, il semble finalement tout à fait nécessaire d'évoquer les prérogatives des FS et de rappeler que l'administration doit faciliter les travaux et non entraver les prérogatives des membres de la FS par une organisation totalement défailante et un manque de confiance envers le travail de la FS.

Lors de la dernière F3SCT A, le 6 mai dernier, la FSU a signalé les nombreux empêchements à la mise en œuvre de la phase 2 de l'enquête Gambetta-Carnot d'Arras. Depuis cette instance, et malgré cette alerte, nous rencontrons les mêmes difficultés à mettre en œuvre deux autres enquêtes ce qui finit par constituer une entrave manifeste à la mise en œuvre de nos prérogatives. L'absence de convocations, de mise à disposition d'informations SSCT indispensables à la tenue de l'enquête, des délais de prévenance des structures concernées à la dernière minute et certains propos de défiance (tels que "la nécessité de sécuriser les entretiens" tenus à l'encontre des représentants des personnels que nous sommes en sont quelques exemples. L'excuse du sous dimensionnement ou de l'organisation des services pour gérer de nombreuses enquêtes ne peut être retenue. Nous espérons donc que ce point à l'ordre du jour sera l'occasion pour l'administration de nous présenter la nouvelle organisation retenue par l'administration pour permettre la tenue des travaux 2025-2026 qui seront présentés pour adoption ce jour

Nous vous remercions par avance Mme la présidente de cette instance et Monsieur le secrétaire général de l'académie de garantir la mise en œuvre de toutes les prérogatives et droits des membres des FS et l'instruction des sujets jugés prioritaires par les OS.